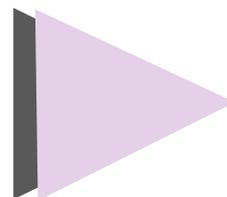




Votre communauté de communes agit pour la Culture



MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE ARC-EN-CIEL



Propriétaire de l'espace Arc-en-ciel de Chalais, la Communauté de communes Lavalette Tude Dronne met à disposition **gratuitement une fois par an** cette salle de spectacle aux communes, associations et établissements scolaires du territoire.

Concert, théâtre, répétitions... cette mise à disposition est conditionnée :



- Au versement d'une caution de 1 000 €
- À l'obligation de fournir toutes les assurances nécessaires
- À la mise en place d'une convention d'utilisation
- A la rémunération d'un technicien son et lumière connaissant bien la salle (si besoin)



Il est également possible d'utiliser le projecteur numérique de la salle pour toute diffusion de film.

L'utilisation est facturée 350€ par jour et nécessite la présence d'une personne formée.

Disponible également pour les structures privées ou utilisateurs hors du périmètre de la Cdc !

Les structures privées ainsi que les communes et associations hors du périmètre de la Cdc peuvent également bénéficier de cette mise à disposition dans les mêmes conditions mais avec des conditions tarifaires différentes :
200€ par jour ou 300€ pour le week-end (2 jours)



Pour en savoir plus...

Contactez Mathilde LARDIÈRE,
Responsable du service Culture, Sports et Vie associative
au 06.62.34.09.09 ou m.lardiere@ccltd.fr



Retrouvez toute l'information sur
www.lavalette-tude-dronne.fr
[@CdCLavaletteTudeDronne](https://www.facebook.com/CdCLavaletteTudeDronne)

Fiche Actu n°30 - Avril 2022

35, Avenue d'Aquitaine
16190 Montmoreau

05 45 24 08 79
accueil@ccltd.fr

